



ACADÉMIE DE PARIS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'académie de Paris

Direction de l'académie
Division des personnels enseignants du premier degré public
Bureau de la gestion collective

DE
Affaire suivie par :
Honorine ZOUNON
Tél : 01 44 62 41 92
Mél : honorine.zounon@ac-paris.fr

Frédéric LE MEUR
Tél : 01 44 62 41 92
Mél : frederic.le-meur@ac-paris.fr

12, Boulevard d'Indochine
CS 40 049
75933 Paris Cedex 19

Paris, le 18 janvier 2024

La Directrice académique
des services de l'éducation nationale
chargée des écoles et des collèges

à

Mesdames les enseignantes et Messieurs les
enseignants du 1er degré

S/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale

24AN0009

Objet : Appel à candidatures pour les postes à profil académiques - rentrée scolaire 2024.

Références :

Lignes directrices de gestion du 25 octobre 2021 parues au Bulletin officiel spécial n°6 du 28 octobre 2021.
Lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité des personnels.

Pièce jointe : Annexe 1 Calendrier de la procédure des postes à profil académiques 2024

Notice :

Dans le cadre du mouvement intra-départemental 2024, certains postes font l'objet d'une procédure spécifique de sélection et d'affectation : Les modalités de candidature sont précisées dans la présente circulaire. Cette procédure se passe en deux temps, une première campagne a lieu au mois de mars et une seconde campagne au mois de juin. La présente circulaire s'attache à la procédure de sélection et d'affectation du mois de mars sur des postes vacants au 1^{er} septembre 2024. Les postes à profil seront publiés sur le site internet à compter du 22 janvier 2024.

Publics concernés :

Personnels enseignants du premier degré titulaires.

Calendrier :

Date limite de dépôt en ligne des candidatures **le 9 mars 2024 à 17h** sur le portail Colibris de l'académie de Paris.

OPERATIONS	DATE	
Publication des postes à profil sur le site internet : https://www.ac-paris.fr/mobilite-des-enseignants-du-1er-degre-public-124712	Lundi 22 janvier 2024	
Saisie des candidatures via l'application Colibris	Dates d'ouverture Jeudi 25 janvier 2024	Dates de fermeture Mardi 6 février 2024

Saisie des avis sur les candidatures par les IEN via l'application Colibris	Dates d'ouverture Mercredi 7 février 2024	Dates de fermeture Vendredi 9 février 2024
Validation des dossiers de candidatures	Du mercredi 7 février au mardi 27 février	
Envoi via Colibris des convocations pour les entretiens et des avis défavorables	Mardi 27 février 2024	
Phase des entretiens	Début des entretiens Mardi 5 mars 2024	Fin des entretiens Mardi 19 mars 2024
Commission académique « Postes à profil »	Mercredi 20 mars 2024	
Publication des résultats	Vendredi 22 mars 2024	

Procédure de recrutement :

Les particularités de certains postes conduisent l'académie à recourir à des procédures spécifiques de sélection et d'affectation des candidates ou des candidats. La mise en place de ces procédures vise à prendre en compte les qualifications et/ou compétences et/ou aptitudes requises et à favoriser la bonne adéquation entre les exigences du poste et les capacités de la candidate ou du candidat.

Des postes à profil sont ainsi proposés, en dehors du mouvement intra départemental, sur la base d'appels à candidature, ils sont pourvus selon une procédure spécifique. Seules les candidatures retenues sur les postes à profil « langue vivante » sont traitées au barème lors du mouvement intra-départemental.

Les fiches de postes seront publiées sur le site du rectorat à compter du 22 janvier 2024 à partir de ce lien : <https://www.ac-paris.fr/mobilite-des-enseignants-du-1er-degre-public-124712>

En raison de la spécialisation et de l'expertise attendues pour chacun de ces recrutements, chaque candidate ou candidat ne pourra postuler que sur trois types de postes à profil et **ne pourra formuler que trois vœux par type de poste.**

Les candidatures constituées d'une lettre de motivation et d'un curriculum-vitae sont à déposer en ligne sur le portail Colibris de l'académie de Paris, accessible à l'adresse suivante:

<https://portail-paris.colibris.education.gouv.fr/>

De plus, selon le poste demandé, la candidate ou le candidat renseignera sur l'application Colibris les rubriques afférentes et déposera les pièces justificatives demandées. A l'issue du dépôt des candidatures, les IEN émettront un avis sur chacune des candidatures des enseignantes et enseignants de leur circonscription selon le calendrier défini.

Seuls les personnels enseignants dont le dossier aura été validé seront reçus en entretien par une commission académique. Cette instance académique formulera un avis motivé et circonstancié sur les candidatures auditionnées.

A l'issue des commissions académiques, les candidates et les candidats seront informé(e)s par la division des personnels enseignants du premier degré public de leur résultat.

Nous rappelons que l'obtention d'un poste à profil académique exonère de la participation au mouvement intra-départemental, à l'exception des candidates et des candidats retenus pour occuper des postes à profil « langue vivante » qui participeront à ce mouvement intra-départemental et formuleront des vœux sur les postes dédiés.

**La Directrice académique des services de l'éducation nationale
chargée des écoles et des collèges**

signé

Christelle GAUTHEROT